

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 26 (1938)

**Heft:** 527

**Artikel:** Carrières féminines : le médecin-dentiste, la femme médecin-dentiste : (suite et fin)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263076>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Carrières féminines

Le médecin-dentiste,

la femme médecin-dentiste  
(Suite et fin)

Les études dentaires comportent trois parties, dont chacune est terminée par un examen.

1. Étude des sciences naturelles (2 semestres) aboutissant à l'examen, dit 1<sup>er</sup> propédeutique.

II. Étude de l'anatomie de la tête, physiologie, embryologie, histologie (2 semestres) aboutissant à l'examen, dit 2<sup>me</sup> propédeutique pour dentistes. On recommandera toutefois aux étudiants en médecine dentaire de préparer plutôt le 2<sup>me</sup> propédeutique pour médecin; il n'est guère plus difficile, et les connaissances qu'il requiert seront très utiles par la suite au futur dentiste, en particulier lorsqu'il devra se familiariser avec la pathologie et la chirurgie. En outre, certaines Universités exigent des candidats au doctorat en médecine dentaire qu'ils aient subi avec succès le 2<sup>me</sup> propédeutique pour médecin.

III. Pour être admis à suivre les cours de l'une des quatre écoles dentaires de notre pays (rattachées aux Universités de Genève, Berne, Bâle, Zurich), il faut avoir réussi le 2<sup>me</sup> propédeutique. Par contre, les étudiants qui ne l'ont pas encore passée peuvent fréquenter les laboratoires de technique dentaire. Pour le début des cours et travaux, on peut consulter le règlement fédéral des études de médecine du 22 janvier 1935 (le demander à la Chancellerie fédérale à Berne) et un programme détaillé des études que l'on peut se procurer à l'une ou l'autre des 4 Universités mentionnées ci-dessus.

Les candidats qui désirent se présenter aux examens fédéraux doivent fournir la preuve qu'ils ont suivi les cours universitaires pendant 9 semestres, dont 6 au moins en Suisse. Il est recommandé aux étudiants de profiter de cette faculté qui leur est accordée de faire un ou plusieurs semestres d'études à l'étranger. En plus de la connaissance de langues étrangères, ils acquerront la pratique d'autres méthodes de travail et bénéfieront souvent d'un champ d'expérience plus étendu.

L'examen fédéral d'Etat pour les médecins-dentistes donne le droit d'exercer l'art dentaire dans toute la Suisse. Les études terminées, la jeune dentiste peut s'établir immédiatement. Mais elle aura avantage à travailler pendant un ou deux ans au moins en qualité d'assistante, soit chez un collègue plus expérimenté, soit dans une clinique scolaire ou dans une clinique dentaire, soit même dans un institut dentaire. Elle acquerra ainsi l'habileté et l'expérience nécessaires à l'exercice indépendant de sa profession.

Les conditions requises pour l'obtention du doctorat en médecine dentaire ne sont pas fixées par un règlement fédéral et diffèrent d'une Université à l'autre. Comme il y a toujours intérêt à obtenir ce titre, les étudiants feront bien de s'informer dès le début de leurs études des cours obligatoires pour y être admis.

Le coût des études est assez élevé. Il faut compter 6 à 8000 francs pour 10 semestres d'études, livres et instruments compris, mais sans l'entretien de l'étudiant.

Par contre, les places d'assistant sont bien rétribuées, sans différence de sexe, et permettent aux jeunes dentistes de constituer peu à peu le capital dont il aura besoin pour son installation.

<sup>1</sup> Voir le précédent No du Mouvement.

Plusieurs possibilités s'offrent aux médecins-dentistes: ils peuvent ouvrir un cabinet, ou briguer un poste d'Etat en tant que dentiste scolaire, ou dans une clinique. Le professorat n'est accessible qu'aux praticiens exceptionnellement qualifiés. La profession de médecin-dentiste ouvre les mêmes perspectives aux hommes et aux femmes, les postes officiels leur sont également accessibles. Les femmes semblent même particulièrement indiquées lorsqu'il s'agit de soigner des enfants. Et comme l'orthodontie, notons-le en passant, prend une importance toujours plus grande, les femmes pourraient trouver la une spécialisation intéressante.

Il est impossible de fixer, même approximativement, les revenus d'un médecin-dentiste ayant une clientèle privée, car ils varient beaucoup selon les praticiens. Relevons toutefois que le médecin-dentiste a des frais considérables, ce qui est un des inconvénients de la profession. Rappelons aussi que, comme toutes les carrières libérales, la profession de médecin-dentiste commence à être encombrée et tout spécialement dans les grandes villes. La pléthore est moins accentuée dans les petites villes et dans les grands villages. Il est important, en outre, de relever le rôle du facteur

personnel et des qualifications professionnelles, et le fait que le nombre des femmes-dentistes est encore relativement peu élevé.

Les médecins-dentistes, hommes et femmes, sont groupés pour la défense de leurs intérêts professionnels et pour le développement scientifique de l'art dentaire en Sociétés cantonales et en une Société suisse d'odontologie.

(Communiqué par l'Association suisse des Femmes universitaires).



DE-CI, DE-LA

Une école nouvelle pour jeunes filles.

Nous recevons le prospectus, fort joliment illustré par la reproduction d'une ancienne gravure, d'une école nouvelle pour jeunes filles,

dont la fondatrice et la directrice, Mme Eichhorn, ancien professeur à l'école d'Albisbrunnen (Zurich) pour jeunes gens difficiles, était venue nous entraîner au début du printemps.

Mme Eichhorn en effet était désireuse de combler une lacune par la création d'une école destinée aux jeunes filles de milieux aisés, pour lesquelles un changement d'atmosphère, une interruption dans la suite des études, une vie simple à la campagne, serait nécessaire durant ces périodes de transformation physique et morale, qui influent souvent de façon si profonde sur leur personnalité. Très généreusement elle a consacré à cette entreprise pédagogique sa maison familiale, dans le cadre charmant des rives du lac de Zoug, à Arth-Goldau, et nous ne pouvons que souhaiter à cette institution inspirée d'un bel idéal le plein succès qu'elle mérite.

## Les femmes et la XXIV<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

L'amendement présenté par Mme Gloerfelt-Tarp tendait à ajouter à l'alinéa 1. ces mots « école d'économie ménagère », mettant ainsi sur le même pied les écoles ménagères et les écoles professionnelles de jeunes filles. On

attaques contre votre propre ville et votre peuple un jour à venir.

### La jeunesse pour la paix.

Le II<sup>e</sup> Congrès International de la jeunesse pour la paix qui va se tenir à Washington, du 15 au 24 août prochain, s'annonce comme un grand succès. Des délégués de 42 pays sont attendus, et si naturellement les Etats-Unis et le Canada annoncent les délégués les plus nombreux, presque tous les pays d'Europe, même les plus petits et les moins riches: Finlande, Etats Baltes, Bulgarie, Yougoslavie, Grèce, compètent des représentants à ce Congrès. Mieux encore, des Etats asiatiques ou américains s'arrangent à envoyer également des délégués: par exemple la Birmanie, les Indes, la Nouvelle-Zélande ou l'Australie. Faut-il avouer qu'au milieu de cet enthousiasme général, la Suisse fait terriblement mine de figure, un seul délégué étant annoncé aux dernières nouvelles... Pourquoi, mais pourquoi donc, la jeunesse de notre pays s'intéresse-t-elle moins que d'autres à cette question, pourtant urgente de la paix? et qui nous expliquera cette cécine de sa part, si humiliante pour nous comme pour elle?...

Le programme du Congrès sera réparti entre quatre Commissions. La première étudiera l'organisation politique et économique de la paix, la deuxième: le statut économique et culturel de la jeunesse en relations avec la paix; la troisième: les bases religieuses et philosophiques de la paix, et la quatrième: le rôle international de la jeunesse. Nous regrettons que la place dont nous disposons ne nous permette malheureusement pas d'entrer dans le détail des différents aspects de ces problèmes, mais nous espérons bien pouvoir publier plus tard un compte-rendu, non seulement des discussions de ce Congrès, mais encore des décisions d'action qui y auront été prises.

P.S. On nous prie de rappeler que le Congrès mondial de la Jeunesse compte 26 Comités nationaux, et que 14 organisations internationales, et parmi elles la Fédération des Femmes universitaires, les Unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles, la Fédération universitaire pour la S. d. N. etc., collaborent à ses travaux.

## Pour sauver la paix

Les « avions de la Bonne volonté ».

Le 20 mai dernier (date toute proche du « Jour de la Bonne volonté »). (Réd.), au point du jour, trois escadrilles d'avions chinois partaient en direction de l'archipel japonais. Après trois heures de vol, les avions planaient au-dessus des grandes villes qu'ils tenaient littéralement à leur merci. Terrorisés, les Japonais éteignirent tous les feux. Aucun Nippon n'avait imaginé que les Chinois puissent avoir l'audace d'une pareille attaque.

Or, les avions chinois n'avaient à bord aucune bombe, mais d'énormes sacs de tracts. Une pluie de petits feuilles s'abattit sur les villes et les campagnes provoquant partout l'étonnement et la stupeur. Les feuilles apportaient aux Japonais le message suivant: « Nous ne vous voulons aucun mal. Le peuple chinois aime le peuple japonais et vous nous aimez aussi d'autant. Ne poursuivez donc pas votre extermination. Nous sommes plein de bonne volonté; ayez aussi de la bonne volonté envers nous ».

Ce bombardement nouveau genre a profondément impressionné la population nipponne et semé un grand désarroi dans le camp des chefs militaires. Il n'y a pas d'armes ni d'hommes pour lutter contre la bonté.

Grâce aux « avions de la bonne volonté », sommes-nous à un tournant de l'histoire du monde? Quelle magnifique leçon pour les « civilisés et chrétiens » que nous n'osons croire!

(D'après M. Sues, dans l'Impartial).

Contre les bombardements aériens des villes ouvertes.

Nous reproduisons ci-après le texte de la résolution votée à la suite d'une Assemblée contre les monstrueux bombardements, honte de notre prétendue civilisation actuelle, tenue à Genève le 13 juin dernier. Et il est profondément attristant de constater que certain journal bien pensant, lui qui se croit l'élite morale et intellectuelle de cette ville, a soigneusement évité de publier cette résolution...

Pour protester, sans distinction de partis politiques et de convictions religieuses, contre le

### Une Conférence Universelle à Paris contre ces bombardements.

Le Secrétariat International du R. U. P. installé à Genève nous annonce que, pour concrétiser le sursaut d'indignation de la conscience humaine

contre ces actes de sauvagerie sans nom en une

action de ravitaillement et d'aide aux peuples

bombardés, une Conférence est organisée à Paris

donc la date a été fixée au 23 et 24 juillet prochain.

Des déclarations enthousiastes d'appui ont été reçues à ce sujet de personnalités diverses, telles que des évêques américains, des députés britanniques de différents partis, les coopérateurs de France, les Associations d'anciens combattants, les groupes parlementaires, etc.

Le récent et abominable raid aérien sur Canton

qui a fait 2000 tués et 5500 blessés dans la popula

tion civile chinoise a également soulevé une vague d'indignation à laquelle s'associent des maires de

nombreuses villes à travers le monde, en réponse

à l'appel du maire de Canton, disant si justement:

« Toute protestation que vous élèverez

aujourd'hui contribuera à prévenir de semblables

conservant leur activité professionnelle, elles peuvent leur donner plus et mieux ce qu'elles ont en elles-mêmes. Et les classes d'enseignement ménager ont bien plus d'élèves maintenant qu'autrefois ».

Mme Kjelsberg elle-même a six enfants, neuf petits-enfants et un arrière-petit fils, et promène partout avec elle les photographies de tout le monde. Elle les éteint fièrement sur son lit et me montre le portrait de son arrière-petit fils, de sa fille qui est dentiste, et d'une autre qui est travailleuse sociale. Toutes sont mariées, et deux de ses filles s'emploient activement dans le mouvement féministe. Elle-même les a vues s'engager l'une après l'autre sur la longue route de la lutte pour les droits de la femme, sur laquelle elle a cheminé, elle aussi, quand elle était jeune...

« Car il y avait le droit de vote à conquérir d'abord... dit-elle, évoquant ses souvenirs. Le droit de vote qui a été la clef de tous les autres droits... »

En effet depuis lors, des réformes dans les conditions industrielles, dans l'éducation, dans l'hygiène sociale, pour la santé publique ont été accomplies. ...Depuis lors, des lois plus justes sur le divorce ont été adoptées, puis est venue l'égalité entre hommes et femmes dans l'industrie, dans les professions.

« Nous sommes tous de bons camarades entre hommes et femmes en Norvège, dit-elle. Hommes et femmes médecins, hommes et femmes avocats collaborent sans difficultés. Et elle parle d'une femme médecin qui a la charge de tous les malades vénériens dans un grand hôpital, et d'une autre qui dirige toute la lutte anti-tuber-

culose. Et aussi des femmes médecins qui, dans leurs bateaux à voile, s'en vont jusque dans les petits villages de pêcheurs bien loin au Nord, où les pêcheurs eux-mêmes les apprécient et ont plus de confiance en elles que dans les médecins masculins.

Mais la dernière pierre à enlever du chemin de l'égalité touche le clergé. Quand ce sera fait, quand les femmes pourront être pasteurs comme les hommes — alors vous pensez peut-être que Mme Kjelsberg tombera épuisée dans son fauteuil sur son tricot...

« Les femmes doivent continuer à lutter maintenant — et peut-être toujours — quand ce ne seraient que pour conserver ce qu'elles ont acquis. Le chômage, la dépression économique, la guerre risquent toujours de chasser les femmes de leur emploi, et de les forcer à recommencer leurs efforts dès le début. Même en Norvège, où aucune loi n'empêche la femme mariée de travailler, elle pourra risquer, si elle ne consolidait pas sa position, de se trouver un jour ou l'autre dans la situation de ses sœurs d'autres pays ».

...En Norvège, il n'est pas une porte où « Betsy » frappe qui ne s'ouvre immédiatement pour elle. Lorsque toute une compagnie de femmes américaines débarqua à Oslo en 1929, « Betsy » était sur le quai, les bras chargés de fleurs, « Hallo, Lena Phillips! » cria-t-elle à la présidente, puis lui jetant ses fleurs dans les bras, elle l'entraîna à travers les bureaux de douane, en lui disant: « Venez donc; ils vous connaissent tous! » sans que personne essayât de vérifier son passeport ou d'ouvrir ses bagages. Et quand une autre Américaine, une journaliste, arriva à Oslo pour participer à une grande réunion internationale



## Glané dans la presse...

Féminisme, style norvégien...

C'est sous ce titre que la revue Widening Horizons, organe de la Fédération américaine des Femmes dans les carrières libérales et les professions, brosse un amusant portrait de Mme Betsy Kjelsberg, présidente du Conseil National des Femmes norvégiennes, souvent venue à Genève autrefois comme déléguée à la Conférence Internationale du Travail. Nous traduisons quelques fragments :

Les femmes norvégiennes sont sans doute avantagées au point de la santé, pense Mme Kjelsberg. En effet les femmes et les jeunes filles dans ce pays vivent davantage en plein air que ce n'est le cas ailleurs, et même des citadins considèrent le ski, le patin et la danse comme des éléments indispensables de leur vie. « Chez nous, les enfants naissent sur des skis » nous déclare Mme Kjelsberg. Et le fait qu'il est impossible lorsqu'on la voit elle-même, de croire qu'elle a 71 ans!

Ce chef du féminisme norvégien s'assied sur le lit de sa chambre d'hôtel américain, comme



Oliché Mouvement Féministe

Mme Betsy KJELSBERG